



Royal Club Philatélique Brainois

Mai
2022 – 571

Tirage : 60 exemplaires



Prochaines réunions

15 mai et 5 juin, de 9h30 à 11h30

Sous réserves des décisions communales et du Centre Culturel

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Agenda & petites annonces
3 - Le saviez-vous: Franchise sur bordereau de chemin de fer
4 – Histoire postale : Faux timbres, effigie du Roi Léopold II de profil (suite)
9 - Thématique: Football
12 - Réalisation inter-membre



En direct du Secrétariat

Préparons notre bourse philatélique du 2 octobre 2022 ... !

Comme je vous le confirmais le mois passé, notre club organisera une bourse philatélique le dimanche 2 octobre prochain dans les locaux de l'Ecole communale Le Pré Vert à Lillois. De nombreux négociants nous ont déjà annoncé leur participation et réservé leur emplacement.

Notre "flyer" apparaît sur la page Facebook du Comité de Brabant de la Fédération (Brabantphil) et paraîtra dans le prochain magazine de Belgaphil.

En tant que membres du RCPB, c'est notre rôle à tous d'attirer un public nombreux vers cet événement qui, nous l'espérons, se répétera à l'avenir. Plusieurs d'entre nous fréquentent d'autres clubs et assistent à diverses manifestations philatéliques en Belgique. Des "flyers" sont disponibles. N'hésitez pas à les distribuer afin d'informer les collectionneurs.

A nous de faire en sorte que la bourse 2022 du RCBP connaisse un retentissement important parmi les philatélistes du Brabant et au-delà.

Dans les prochains mois, toute aide sera la bienvenue !

A bientôt ! Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Jacques Van Wylick, secrétaire



Petites annonces

N°	Prénom	Nom	Je cherche à acheter	
1355	Guy	Van Passel	Belgique (O)	COB 891 (UPU 40 F + 10 F)
1140	Michel	Lambert	France (XX)	253/255
1212	Pol	François	Belgique (O)	51,87,265,628,764,769;966,1258,1291,2384,3627
1212	Pol	François	Belgique XX	3158 avec vignette,3237,3500,3547
N°	Prénom	Nom	Je cherche à vendre ,,,,	
53	William	Cloquet	Diverses collections classées dans des albums à cases	
			Belgique	XX complet de 1940 à 2019
			Allemagne RFA	X/O complet jusqu'à 2019
			Allemagne RDA	XXX pratiquement complet
			Berlin	X/O pratiquement complet
			Italie	X/O jncomplet de 1948 à2019
			Andore FR/ES	XX incomplet
			Madère & Açores	
			Saint-Marin	XX incomplet
			Vatican	XX complet (manque 1 série) jusqu'à 2019
1212	Pol	François	Belgique O	41, 190 à 210
			Belgique (X)	302/304
			Belgique (XX)	112,122, 131, 138, 139, 4228

Le prix est à fixer entre le vendeur et l'acheteur.

Les membres souhaitant faire paraître une petite annonce peuvent s'adresser à Jacques Van Wylick (jacquesvanwylick@belgacom.net ou 0492/030725)

→ → → → →

Du mercredi 18 au 22 mai 2022

Exposition mondiale FIP, Helvetia 2022 À Lugano, Suisse



Les préventes et les bourses sont de retour pour satisfaire notre passion et pour notre plus grand plaisir. En attendant de vous revoir plus nombreux que d'habitude nous vous souhaitons de toutes bonnes et joyeuses découvertes pour vos collections.

Franchise sur bordereau de Chemin de Fer

La famille royale bénéficie de la franchise postale pour sa correspondance et nombreux sont les collectionneurs qui recherchent ces plis munis d'une griffe signalant l'origine.

- A savoir : « Service du Roi »
- « Service de la Reine »
- « Service du Grand Maréchal », etc.

Depuis son abdication en juillet 1950, le Roi Léopold III résidait au Domaine Royal d'Argenteuil à Waterloo et jouissait également de cette franchise.

Ci-dessous un document peu banal. Il s'agit d'un bordereau d'expédition d'un colis de chemin de fer émanant du Domaine Royal d'Argenteuil à Waterloo qui fut déposé en gare de Boitsfort le 30.VII.66 et expédié à destination du Roi Léopold III au Château de Ciergnon. Le colis arrive le même jour à Villers-sur-Lesse, gare la plus proche.

Sur ce document on remarque le cachet violet «du Roi » ainsi que la mention manuscrite pour attirer l'attention du préposé sur la gratuité du transport.

Document non postal mais qui peut rentrer dans une collection thématique « Famille Royale » ou « de Fer ».

The image shows a complex railway shipping form with the following details:

- Sender:** S.M. le Roi Léopold III, Château Royal de et à CIERGNON.
- Recipient:** Domaine Royal d'Argenteuil, WATERLOO.
- Date:** 30/7/66.
- Service:** Service du Roi (indicated by a large purple stamp).
- Destination:** 456 (indicated by a red stamp).
- Stamps:**
 - Red stamp: VILLE-SUR-LESSE, NOV 1966.
 - Red stamp: NOV 1966.
- Form Fields:** Includes sections for 'COULS' (Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche, Lundi, Mardi), 'MARCHANDISES', and 'Poids net'.

Faux timbres - Effigie du Roi Léopold II de profil (suite)

Tous les timbres-poste de cette série ont été reproduits.

Oblitérations de complaisance

Les oblitérations de complaisance consistent en un cachet authentique apposé pour des raisons philatéliques par un employé des postes complaisant sur des timbres ne servant pas à affranchir du courrier ou sur des cartes postales. Les oblitérations "TAXE" sur timbres neufs font partie de cette catégorie.

Fantaisies ou curiosités

Surcharges authentiques utilisées abusivement

Surcharge authentique sur timbres adhésifs n° 64 et 65. Elisabethville, 21 octobre 1923



Les surcharges "15" et "30", réservées exclusivement aux cartes postales 52 à 60, ont été utilisées abusivement sur timbres adhésifs et sur cartes postales. Ces valeurs postales n'ont plus aucune valeur philatélique. Ces surcharges ont également été apposées sur des timbres destinés aux territoires occupés dans l'Est Africain Allemand.



Surcharge sur timbres 89 et 98a
Elisabethville 21 octo 1922 (même l'oblitération est fausse Coquilhatville 8 juil 1922)



Timbre adhésif n° 89 avec surcharge authentique.
Plusieurs marques fantaisistes sur la carte. Banana 27 mai 1922



Timbre adhésif n° 89 et carte 61 avec surcharge authentique.
Léopoldville 22 mars 1922

Oblitérations de bureaux inconnus

On ne trouve aucune trace officielle ou autre des bureaux qui devraient correspondre à ces cachets Hardy



Kalamba (Kasai) : il existe au moins une oblitération du 11-3-57 sur timbre isolé.; Kalamba est situé à environ 80 km au sud-est de Tshikapa entre les rivières Kasai et Lubembe

Luluabourg – camp militaire



Kilindji



Kamende



Léopoldville (N'Dolo)



Tora

Vieux Kilo



Élisabethville Aérogare



"Kigoma Poste belge" une invention philatélique
KIGOMA POSTE BELGE

: Après la cession définitive de Kigoma aux Britanniques les Belges purent y établir un port franc.

Les Belges y ouvrirent, le 1^{er} août 1926, un office postal. Ils y auraient utilisé un cachet à simple cercle de 29 mm de diamètre. Ce bureau aurait cessé ses activités en 1928. On remarquera que l'existence de ce bureau n'est mentionnée dans aucun texte officiel.

**Grande surcharge "CONGO BELGE" sur les cartes postales
de l'État Indépendant**



Des cartes postales de l'État Indépendant, avec ou sans surcharge "Congo Belge" sur le timbre, se rencontrent avec un grand cachet "CONGO BELGE", généralement appliqué sur la légende "État Indépendant". Ce cachet était destiné à être apposé sur tous les documents officiels imprimés qui portaient la mention « État Indépendant du Congo ». Cette griffe aurait été apposée au début et exceptionnellement par des fonctionnaires de la Colonie qui ne remplissaient les fonctions de postier qu'à titre accessoire. Les cartes auraient reçu les surcharges normales sur le timbre ainsi que les autres surcharges en application de l'arrêté du 25 février 1910. Cette explication est tout à fait satisfaisante pour les cartes se trouvant en Afrique et qui auraient reçu ensuite la surcharge normale. Elle l'est beaucoup moins pour les cartes surchargées typographiquement à Bruxelles et sur lesquelles la griffe a été apposée après leur arrivée au Congo. Il faut donc admettre que des cartes surchargées typographiquement sont arrivées assez rapidement en Afrique et que la griffe a été apposée sur quelques-unes comme sur celles se trouvant en Afrique. L'explication justifie l'emploi de la griffe uniquement sur les cartes surchargées conformément aux arrêtés de 1908 et 1910. Ces cartes, considérées comme anormales, auraient été retenues et mises en circulation après épuisement de toutes les cartes ne portant que les surcharges normales. Les cartes oblitérées revêtues de la griffe ont été utilisées en 1911 et 1912, années où la réserve de cartes normalement ou doublement surchargées devait être épuisée dans certains bureaux de poste, de nouvelles cartes avec légende « Congo belge » ayant été émises en septembre 1910 et en septembre 1911.

Certains bureaux de poste ont appliqué cette griffe par complaisance. Certaines surcharges ont été appliquées par des faussaires.

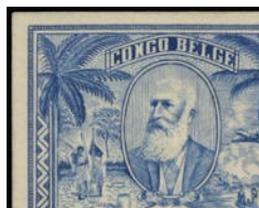
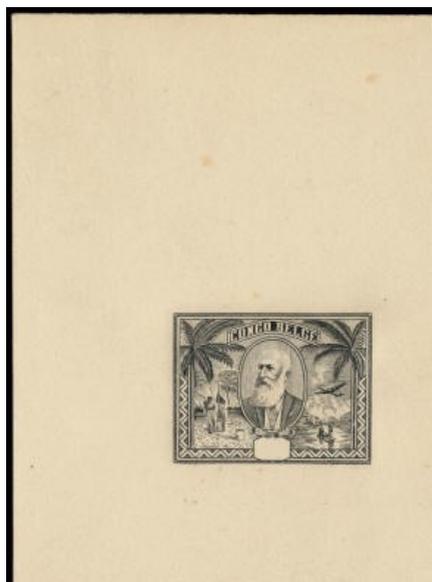
Seules les cartes portant uniquement la surcharge administrative et ayant voyagé présentent une valeur réellement philatélique (mais l'on ne rencontre aucune de ces cartes ayant voyagé) toutes les autres doivent être rangées parmi les curiosités, fantaisies ou falsifications.

Surcharge inventée de toutes pièces

Apprenant qu'un détachement de troupes américaines a séjourné au Congo durant la guerre, un marchand de timbres liégeois a imaginé de surcharger certains timbres courants (173, 175, 176, 177 et 178). Il n'a pas hésité à y inclure une faute d'orthographe *Detachment* en lieu et place de *Detachment*. Remarquons que les troupes jouissent de la franchise postale et qu'elles sont souvent accompagnées d'un bureau de poste militaire.



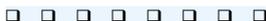
Œuvre du graveur et dessinateur J. de Vos



Il s'agit probablement de montrer les talents du graveur car émettre un timbre unilingue à l'époque de l'aviation moderne était inconcevable.

Essai, en 1943, d'une vignette ayant l'aspect d'un type non adopté à l'effigie du Roi Léopold II, en brun-violet, en noir ou en bleu, cartouche neutre sur papier épais chamois.

G.L.



THEMATIQUE : Football

Un grand événement est certainement la Coupe du Monde de Football, nous allons nous aussi, analyser ce thème du « Roi Football »

Il comprend deux grandes subdivisions :

- Le jeu de ballon en tant que tel
- Le développement de son organisation

On peut traiter séparément ces deux parties, mais il faudra étudier le choix du matériel de manière approfondie, car les deux devront en faire, bon usage. Le matériel est suffisant, et, pour certains éléments pléthoriques, au point qu'il faudra faire une sélection rigoureuse. Le meilleur choix est encore de traiter les deux aspects sous le même titre.

Qu'est-ce que le football ?

Le football est un jeu de ballon entre deux équipes, opérant de préférence sur une surface herbeuse, où un ballon rond doit être shooté ou envoyé de la tête dans le but adverse. Le ballon ne peut intentionnellement être touché par les mains ou le bras. L'équipe victorieuse est celle qui inscrit le plus de but.

Le plan

1-L'équipe (les joueurs)

- 1.1-Ile gardien
- 1.2-les joueurs
- 1.3-l'équipement

2-Le ballon

3-Le terrain

- 3.1-surface de but²
- 3.2-surface de réparation
- 3.3-le milieu
- 3.4-ligne de touche

4-Le stade

- 4.1-le vrai stade
- 4.2-le stade de sport

5-Les règles de jeu

- 5.1-les situations
- 5.2-l'arbitrage & le Var
- 5.3-l'International Board

6-L'organisation

- 6.1-Ligue nationale (U.R.B.S.F.A.)
- 6.2-la F.I.F.A
- 6.3-l'U.E.F.A
- 6.4-Les autres organisations

7-La compétition

- 7.1-sur le plan national
- 7.2-sur le plan européen
- 7.3-sur le plan mondial
- 7.4-les Jeux Olympiques
- 7.5-etc.

8-l'apport social et commerciale

- 8.1-les pronostiques
- 8.2-Toto
- 8.3-publicité et sponsors
- 8.4-les résultats sportifs
- 8.5-journeaux & presses sportives
- 8.6-etc...

Commentaires par subdivision

1-L'équipe

L'illustration particulière de chaque joueur ne sera pas chose facile. Il faudra étudier le marché du timbre très en détail pour pouvoir donner le bon nom au bon joueur. Le numéro du maillot ne garantit pas l'exactitude de la place dans l'équipe. L'illustration de l'équipe est moins compliquée, mais le fait de montrer séparément les onze joueurs apportera un plus dans l'élaboration. Il faudra parfois en appeler à une phase de jeu pour caractériser un poste de joueur. Cette subdivision devrait ressembler à ce qui suit :

- 1- Les joueurs
 - 1.1-Le gardien
 - 1.2-Les défenseurs
 - 1.3-Les demis
 - 1.4-les avants
 - 1.5-l'équipement

2-Le ballon

L'objet rond ne soulèvera **certainement aucun problème. Son assemblage et la description de ses couleurs demanderont cependant quelque attention.**

3-Le terrain

Pour illustrer cet aspect, il faudra combiner – vue d'ensemble et détails – via des phases de jeu particulière :

- Un coin de terrain et un coup de coin
- La ligne médiane et un dégagement
- La ligne de but et le gardien

4-Le stade

Il faut ici faire la distinction et la différence essentielle entre un vrai stade de football et le terrain central d'un stade de sport.

5-Les règles de jeu

Il est utopique de vouloir illustrer toutes les règles de jeu. Ici, règles et phases de jeu iront de pair. Que peut-on bien illustrer ?

Des sanctions et/ou avantages découlant d'une phase de jeu, comme un coup de réparation, un coup de coin, etc. il faut être sévère dans la recherche et la détermination du matériel à utiliser.

Ici, l'exagération vous guette. La richesse des trouvailles déterminera en ce cas-ci le plus de votre montage.

Cette subdivision du plan devrait ressembler à ce qui suit :

- 5.1- Situations
 - 5.1.1-le coup d'envoi

5.1.2-entrée de touche

5.1.3-corner

5.1.4-but

5.1.5-etc.

-5.2-l'arbitrage

5.2.1-l'arbitre

5.2.2-les juges de touche ou de ligne

5.2.3-Itoss

5.2.4-le Vla

-5.3-l'International Board

6-L'organisation

Cette subdivision traite certes de l'organisation, de la structure à tous les niveaux des mises sur pied de tournois, de coupes, etc.

Question après tout cela :

- Que peut atteindre une équipe au niveau supérieur de foot ?

Ici, les résultats n'ont rien à faire, les oblitérations fourniront certainement la solution à l'élaboration.

7-La compétition

Il faudra sûrement sélectionner. L'exagération n'a pas de sens, l'énumération non plus. Il existe suffisamment de matériel.

Analyser attentivement chaque pièce, chaque timbre, chaque oblitération.

Vous y trouverez peut-être une donnée qui trouverait mieux sa place dans un autre chapitre.

Restez conséquent, les digressions sont hors de mise. Ici, les résultats ont leur place.

8-L'apport social et commercial

Attention aux réclames ('sponsors). Il ne suffit pas de montrer nombre de marques ou d'institutions. Il faut aussi que l'on voit leur publicité sur les maillots et dans le stade.

Ceci va augmenter le degré de difficulté. Un tel matériel postal existe moyennant beaucoup de recherche, mais il est toujours préférable de ne pas le montrer, plutôt que de le présenter sans justification.

En conclusion

Ce plan n'est certes pas l'Evangile, mais un guide pour le collectionneur débutant et il donnera peut-être quelques tuyaux aux collectionneur plus avancés. Ce thème réclame moins une étude préliminaire poussée qu'une recherche en profondeur du matériel postal, afin de pouvoir insérer tout en bonne place. L'équilibre entre les différentes subdivisions doit certes être un but à atteindre, pour obtenir un montage logique.

De Doncker W.

□ □ □ □ □ □ □ □

Réalisation inter-membre 571

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Belgique	1272/277	xx	3,20	0,60		
2		1278/1280 BF35	xx	4,00	1,00		
3		1329/1332	xx	1,65	0,35		
4		1337/1339	xx	1,85	0,40		
5		1344/1347 BF39	xx	2,40	0,50		
6	Suisse	1638/1641	xx	10,00	2,00		
7		1642	xx	1,50	0,40		
8		1648/1652	xx	5,00	1,20		
9		1653 - 1686	xx	3,00	0,75		
10		1654 A/C	xx	9,50	2,00		
11		1655	xx	1,50	0,40		
12	Vatican	751/754	xx	6,00	1,20		
13		755/466	xx	30,00	6,00		
14		767/769	xx	6,00	1,20		
15		1059/1068	xx	17,00	3,50		
16	Allemagne	768a/770a 769a	⊙	15,50	4,00		
17	France	C 1512	xx	28,00	7,00		
18		C 1664	xx	17,00	4,00		
19		C 1664 C9	xx	35,00	8,00		
20		BC 3751a	xx	23,00	5,75		
21	Allemagne	C 586	xx	17,00	4,25		
22	Chypre Gr.	BF 13	xx	25,00	6,25		
23	Suisse	PA 13/15	⊙	140,00	35,00		
24		PA 16/18	⊙	57,00	14,00		
25		BF 15	xx	100,00	25,00		
26	Belgique	302/304	xx	13,00	2,75		
27		411/418	xx	8,00	2,50		
28		556/567	xx	12,50	2,65		
29		1082/1088	x	9,00	1,80		
30		2468/2472	xx	4,50	1,50		
31		807/810	xx	19,00	4,50		
32		1169/1171	xx	3,50	0,80		
33		1176/1181	xx	21,00	4,50		
34		1182/1187	xx	10,00	2,20		
35		1233/1238	xx	10,00	2,00		
36	Acores	C 366a	xx	13,00	3,30		
37		C 381a	xx	13,00	3,30	Oiseaux	
38		C 452a	xx	5,50	1,40		
39	France	PA 20	x	42,00	8,00		
40		PA 26	xx	20,00	4,00		

Prochaine réalisation le 19 juin 2022

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié